

Madame Marie-Jeanne HUSSET
Directrice de la rédaction
INC
80 rue Lecourbe
75732 PARIS cedex 15

Paris, le 30 mars 2010

Madame la Directrice,

Nous avons lu avec intérêt votre article paru dans le N° de Mars sur les poêles antiadhésives et intitulé « Efficaces et sans danger pour la santé ». Votre test a porté sur la recherche du seul PFOA, alors que d'autres composés perfluorés peuvent, selon l'institut suédois KEMI, être utilisés dans les poêles antiadhésives. Une telle recherche aurait certainement été pertinente avant de déclarer celles-ci sans danger pour la santé.

Concernant le PFOA, vous faites référence à l'avis de l'AFSSA de juillet 2009 portant sur cette même question du risque lié au PFOA émis par les poêles antiadhésives.

Comme vous le mentionnez, le RES a critiqué cet avis, car il s'appuie sur une norme basée sur un impact chez l'animal (hypertrophie du foie) et écarte d'autres données animales comme le cancer (pancréas, foie, testicules). La question d'un mode d'action cancérigène spécifique au rat qui ne permettrait pas de retenir cet effet, ainsi que vous l'évoquez, est elle-même contredite dans l'avis de l'agence européenne dont s'inspire l'avis de l'AFSSA (« *la possibilité de survenue de ces tumeurs chez l'homme ne peut donc pas être totalement exclue (EFSA 2008)* »).

D'autres études récentes portant sur des effets non cancérigènes n'ont pas été analysées par l'AFSSA, alors qu'elles auraient dû conduire à une remise en cause de la norme : impact sur la glande mammaire persistant à l'âge adulte à une dose interne chez la souris correspondant à 4 fois la dose interne observée chez l'homme en population générale, atteinte du système immunitaire et troubles du comportement en cas d'exposition néonatale à une dose unique chez la souris.

Plus de 98 % des américains sont imprégnés en PFOA.

Plusieurs études montrent un lien entre cette imprégnation et les impacts sanitaires (en coexposition avec un autre perfluoré le PFOS qui, bien qu'interdit, continue d'imprégner tous les organismes humains) : baisse de la qualité du sperme chez des hommes jeunes danois atteints du développement (baisse du poids de naissance et taille) et baisse de la fécondité liée au niveau d'imprégnation maternelle.

D'autres études publiées depuis l'avis de l'AFSSA montrent une élévation du taux de cholestérol, d'acide urique et de maladies thyroïdiennes chez les personnes les plus imprégnées.

Toutes ces études scientifiques chez l'homme et l'animal ne peuvent donc être considérées comme des « rumeurs », comme vous l'écrivez un peu rapidement.

D'autres utilisations de consommation existent notamment dans les cartons anti-graisse (pour pop corn ou pizza), dans les cires, les cosmétiques, les produits de nettoyage et les textiles anti-tâche ou anti-hygrométrie pour l'habillement ou l'ameublement.

Ce serait tout à fait utile qu'un organisme comme le votre se penche sur cette question de la contamination des consommateurs par ces substances.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice, en l'expression de notre dévouement à la cause de la santé environnementale.

André Cicoella
Porte-parole du Réseau Environnement Santé

